

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) recrute par voie contractuelle des Volontaires Service Civique

Participer à la structuration de l'assainissement non collectif à Mayotte

Lieu : Mamoudzou, M'tsapere (976-Mayotte)

Contexte :

Les communes de Mayotte ont délégué leurs compétences eau et assainissement collectif au syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Mayotte (SIEAM).

La compétence assainissement non collectif (ANC) n'a, pour sa part, pas été transférée au SIEAM par les communes, mais aucune ne s'est dotée d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC). Au 1er janvier 2020, cette compétence sera transférée aux intercommunalités qui commencent déjà à se structurer.

L'assainissement non collectif est particulièrement important dans le contexte mahorais car il répond aux besoins des zones classées en non collectif par le schéma directeur d'assainissement (24%) mais aussi à celles classées en collectif et qui ne sont pas encore équipées.

En effet, même si le schéma directeur d'assainissement classe la majorité du territoire (76 %) en zone d'assainissement collectif, il prévoit un taux de raccordement de 30%, 54% et 73% aux échéances respectives de 2020, 2027 et 2032. Il est donc indispensable d'accompagner cette phase de développement des infrastructures par la structuration dans ces zones d'une filière d'assainissement non collectif transitoire adaptée au contexte local.

La mise en œuvre de l'ANC à Mayotte représente donc un enjeu important mais est soumise à des contraintes techniques (terrains pentus et peu perméables ou plats et proches de la mer) et financière (aucune aide financière pour l'équipement des ménages). C'est un sujet commun à l'ensemble des DOM qui souhaitent que des mesures d'aides financières soient mises en place (demande exprimée lors de la conférence nationale des acteurs de l'eau en septembre 2019)

A Mayotte, un schéma directeur d'assainissement non collectif a été réalisé en 2015 ainsi qu'un guide sur l'assainissement non collectif. En 2018, un projet pilote d'assainissement non collectif a été lancé par la commune de Bandré et financé par l'ARS sur le village d'Hamouro. Il vise à expérimenter des solutions de traitement individuel adaptées aux zones d'habitat informel. Enfin, le CNFPT prévoit une formation à destination des services techniques des intercommunalités sur l'assainissement non collectif en novembre 2019.

Un projet d'appui à la mise en place d'un SPANC sur la communauté de commune du Sud via le fonds Interreg est en cours d'élaboration par l'ARS et la DEAL en collaboration avec le GESCOD, le GRET et le PSEAU.

La mission consistera donc à :

- la finalisation du montage d'un projet Interreg porté par la communauté de commune du Sud (CCSud) : animation de l'équipe projet composée de la CCSud, ARS, DEAL, GRET, GESCOD, PSEau), rédaction de la réponse à l'appel à projet (octobre 2019), dépôt du dossier ;
- le suivi de la mise en œuvre du projet Interreg une fois lancé : participation aux réunions de pilotage, validation des documents techniques, suivi des plannings, appui aux demandes de paiements Interreg, lien avec les services de la DEAL ;
- l'animation de la réflexion des intercommunalités pour le développement de l'ANC (solutions techniques et financements) : synthèse des exigences réglementaires et des retours d'expérience en métropole et dans les DOM, animation d'un groupe de travail en lien avec le CNFPT et le plan d'actions national sur l'assainissement non collectif (PANANC) porté par le ministère de la transition écologique et solidaire.

Le VSC sera placé sous la responsabilité de la cheffe de projet plan eau DOM.

Il travaillera en partenariat avec les différents services de la DEAL (police de l'eau, politique de l'habitat et construction durable, aménagement opérationnel, ...), la CCSud, l'ARS, le GRET, le GESCOD et le PSEau.

Quand : 1^{er} juin 2019 pour une durée de 12 mois

Nombre de poste disponible : 1

Age : plus de 25 ans

Indemnité : environs 1 800€/mois net, frais de transport depuis la métropole pris en charge.

Nota Bene : Votre Curriculum-vitae ainsi qu'une lettre de motivation seront adressés à :

Mme Céline THIRIAT
Cheffe de projet plan eau DOM
Service Environnement Prévention des Risques
Tel : 02 69 63 35 17 / 06 39 40 01 30
celine.thiriat@developpement-durable.gouv.fr